



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marché MI20 : la procédure d'attribution au groupement Bombardier / CAF se poursuit

mardi 2 février 2021

Le groupement RATP / SNCF Voyageurs a lancé une consultation afin d'acquérir des trains neufs (MI20) en remplacement des rames actuellement utilisées sur la ligne B du RER.

Il s'agit d'un projet majeur, initié et financé par Île-de-France-Mobilités, répondant à la volonté de moderniser la deuxième ligne de voyageurs la plus fréquentée d'Europe, après le RER A, en la dotant de nouveaux trains. Pour améliorer la qualité de service sur la ligne B du RER, ce sont ainsi 146 trains neufs qui remplaceront les rames du type MI79 et MI84 actuellement en circulation

A l'issue de cette consultation, l'offre retenue comme la meilleure est celle du groupement BOMBARDIER / CAF, offre qui a fait l'objet d'une validation par les conseils d'administration de la RATP, de SNCF et de SNCF Voyageurs.

ALSTOM, dont l'offre n'a pas été retenue et qui a déposé plusieurs recours pré-contractuels, vient de procéder au rachat de la société BOMBARDIER le 29 janvier 2021. La nouvelle direction générale de BOMBARDIER vient d'adresser le 1^{er} février 2021 un courrier au groupement RATP / SNCF Voyageurs formulant une demande de médiation, sans son cocontractant CAF.

Le groupement RATP / SNCF Voyageurs est attaché à la bonne exécution de ce contrat, essentiel pour les voyageurs en Ile-de-France, dans le respect des règles de la commande publique, qui ne permettent pas de renégocier l'offre ferme déposée.

Par ailleurs, en confirmant sa dernière offre le 4 janvier, il y a moins d'un mois, le Groupement Bombardier / CAF s'est engagé à l'exécuter en cas d'attribution. Alstom a repris l'ensemble des contrats et engagements de Bombardier en rachetant l'entreprise.

Aussi le groupement RATP / SNCF Voyageurs confirme la poursuite de l'attribution de ce marché au groupement Bombardier / CAF, et souhaite pouvoir procéder à la signature de ce contrat dans les meilleurs délais, au service d'Ile-de-France Mobilités et dans le respect du droit de la concurrence.

Contacts presse

RATP

Alexandre Gallet

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr

SNCF Voyageurs

Aymeric Chassaing

06 01 92 26 08

aymeric.chassaing@sncf.fr